



Police

Zone de Police Basse-Meuse (5281)
Le Collège de Police

AUX CITOYENS DE LA ZONE DE POLICE BASSE-MEUSE

Rue du Passage d'Eau, 40
4681 Hermalle-sous-Argenteau
Tél. 04 374 88 00
Fax 04 374 88 49
Mail : Stephane.Leclercq@police.belgium.eu

Oupeye

Le 23 avril 2018

Votre lettre du /
Vos références /
Nos références CEP/SL/CS029/18

Chargé de dossier	Stéphane LECLERCQ
Téléphone	04 374 88 02
Fax	04 374 88 48

Objet : Convocation du Conseil de Police

Chers Concitoyens,

Le Collège de Police de la Zone de Police Basse-Meuse porte à votre connaissance que le prochain Conseil de Police se tiendra le 21 février 2018 à **20 heures 00** au Château d'Oupeye (Rue du Roi Albert, 127 à 4680 Oupeye).

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Marchés publics – Centrale d'achats – Acquisition de quatre motocyclettes de police – Marché fédéral Procurement 2016 R3 004 – Approbation de la dépense et des conditions du marché
2. Marchés publics – Marché de fournitures – Acquisition d'une solution d'interconnexion data et voice des bâtiments de la Zone de police entre eux – Marché ouvert – Approbation des clauses et conditions du marché
3. Mobilité – Ouverture d'un emploi externe d'Assistant social par défaut de candidat – Décision
4. Mobilité – Ouverture d'un emploi externe de Juriste par défaut de candidat – Décision
5. Zone de Police – Information et communications diverses
6. Points à l'ordre du jour ajoutés par les Conseillers de Police (97, al. 3 NLC)
7. Adoption du procès-verbal de la séance publique du 21 février 2018

SÉANCE À HUIS CLOS

8. Personnel – Mobilité 2017/5 – Nomination de deux Inspecteurs principaux de police
9. Personnel – Mobilité 2018/1 – Nomination d'un Commissaire de police (Chef de zone adjoint) – Décision
10. Personnel – Mobilité 2018/1 – Nomination d'un Commissaire de police (Directeur opérationnel) – Décision
11. Zone de Police – Information et communications diverses
12. Points à l'ordre du jour ajoutés par les Conseillers de Police (97, al. 3 NLC)
13. Adoption du procès-verbal de la séance à huis-clos du 21 février 2018

Au terme de la séance, Monsieur le Chef de corps présentera le Comité de direction au Conseil. Le Directeur de proximité sera également mis à l'honneur à l'aune de son admission à la retraite.

PAR LE COLLÈGE

Le Secrétaire,

S. LECLERCQ.

Le Président,

J. PIETTE.